

940



République du
Sénégal

Grand Duché de
Luxembourg



4028

**Formulation des composantes
du Programme Indicatif de Coopération Sénégal – Luxembourg
2007 – 2011**

**TERMES DE REFERENCES DE L'ATELIER NATIONAL DE CLOTURE
DU PROCESSUS DE FORMULATION**

30 octobre 2007 – ENFEFS - DAKAR - SENEGAL

Ministère de l'Economie et des Finances
Direction de la Coopération économique et
financière



LUX-DEVELOPMENT
Agence luxembourgeoise pour la Coopération au Développement

I. CONTEXTE

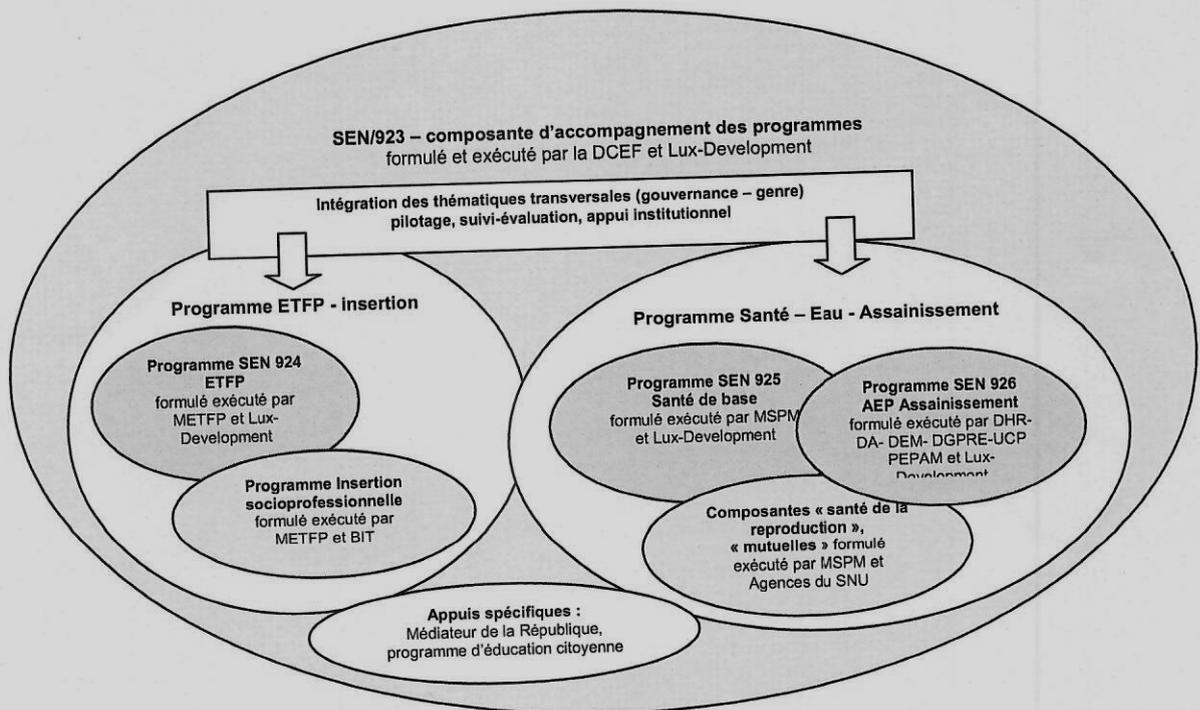
Le 26 janvier 2007, les Ministres sénégalais Abdoulaye Diop et luxembourgeois Jean-Louis Schiltz signaient le deuxième Programme Indicatif de Coopération entre la République du Sénégal et le Grand-Duché de Luxembourg pour la période 2007-2011. Ce deuxième PIC constitue le cadre de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg pour les cinq années à venir. « Le document s'inscrit dans la continuité des relations de coopération entre les deux pays et continue de faire de la lutte contre la pauvreté son principal objectif » a souligné le ministre luxembourgeois. L'enveloppe financière du PIC s'élève à 53,3 millions €.

La zone de concentration géographique est constituée des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis et de Thiès, avec une concentration opérationnelle sur les trois premières. Le PIC Sénégal - Luxembourg 2007-2011 se structure autour de deux grandes composantes :

- Le programme d'enseignement technique et professionnel et d'insertion socioprofessionnelle (SEN924) ;
- Le programme santé – eau – assainissement, avec deux composantes « santé de base » (SEN/925) et « accès à l'eau et à l'assainissement » (SEN926).

Il est prévu de doter ces grandes composantes, d'un programme d'accompagnement transversal (SEN/923).

A l'intérieur de ces différentes composantes, il est prévu diverses interventions. Certaines seront conçues et mises en œuvre en partenariat avec les agences onusiennes (multi-bi), d'autres avec Lux-Development, agence luxembourgeoise pour la coopération au développement (bi).



Suite à une mission de pré-formulation, la formulation de ces différentes composantes a débuté mi-février 2007.

Pour chacun des programmes sectoriels à formuler, des comités ad hoc, présidés par le Ministère de tutelle, ont été mis en place pour suivre la formulation et en valider les différents produits. Une cellule de coordination a également été mise en place au niveau du bureau régional de Lux-Development pour appuyer et coordonner ce processus.

II. OBJECTIF DE L'ATELIER NATIONAL DE RESTITUTION DE CLOTURE DU PROCESSUS DE VALIDATION

Dans le cadre de la formulation des composantes du Programme Indicatif de Coopération Sénégal – Luxembourg 2007-2011, il est prévu la tenue à Dakar d'un atelier de clôture du processus de formulation.

L'objectif de celui-ci est de présenter aux principaux acteurs et partenaires de la coopération entre le Sénégal et le Luxembourg, les résultats du processus de formulation en cours depuis le mois de février 2007.

Cet atelier fait suite à deux réunions tenues au Ministère de l'Economie et des Finances, en mars pour le lancement du processus et en mai pour faire le point sur son état d'avancement à mi-parcours.

III. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Après la cérémonie d'ouverture, il s'agira dans un premier temps de présenter et d'évaluer le processus de formulation de manière globale.

Il s'agira ensuite de passer en revue les résultats atteints au cours du processus de formulation concernant les différentes composantes du PIC Sénégal – Luxembourg 2007 – 2011 :

- le programme 924 EFTP insertion socio-professionnelle ;
- le programme SEN925 santé de base ;
- le programme SEN926 AEP et assainissement rural ;
- la composante d'accompagnement SEN923.

A chaque fois, il s'agira de présenter et d'apprécier la manière dont le processus s'est déroulé et de faire part de la logique d'intervention, principal résultat attendu de cet exercice de formulation. Les présentations seront réalisées par les agences en charge de la formulation : les Ministères de tutelle et Lux-Development. Chaque présentation sera suivie de questions et de débats, et d'une synthèse.

Il est à préciser que cet atelier de travail n'est qu'une étape d'un processus plus globale qui se poursuivra par la validation politique par les deux gouvernements des logiques d'intervention proposées.

IV. DUREE, PARTICIPANTS, ORGANISATION

L'atelier national de clôture du processus de formulation se déroulera le mardi 30 octobre 2007 à Dakar (Ecole Nationale de Formation à l'Economie Familiale et Sociale, Avenue Malick Sy, derrière le COSEC).

Les institutions et organisations suivantes devraient y participer :

Niveau central :

- Le Ministère de l'Economie et des Finances (DCEF) ;
- La Mission de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar ;
- Le Ministère de la Santé et de la Prévention médicale ;
- Le Ministère de l'Hydraulique et du Réseau Hydrographique National,
- Le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle ;
- La Médiature de la République
- La Direction de l'Hydraulique rurale (présidence du comité ad hoc SEN926) ;
- La Direction de l'Assainissement (membre du comité ad hoc SEN926) ;
- Le Ministère du Développement social (Cellule de coordination des projets de lutte contre la pauvreté) ;
- L'UCP du PEPAM (membre du comité ad hoc SEN926) ;
- La Direction de l'Exploitation et de la Maintenance (DEM) ;
- La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) ;
- La Direction de la Planification et des Ressources humaines (membre du comité ad hoc SEN924) ;

- La Direction de la Formation Professionnelle et Technique (membre du comité ad hoc SEN924) ;
- La Direction de l'Apprentissage (membre du comité ad hoc SEN924) ;
- La Direction des Examens et Concours (membre du comité ad hoc SEN924) ;
- La DAGE – METFP (membre du comité ad hoc SEN924) ;
- La CAS – PNDS (présidence du comité ad hoc SEN925) ;
- Les représentants des Directions nationales du MSPM ;
- La Coordination des Programmes de Lutte contre la Pauvreté (MDS) ;
- La Direction de l'Hygiène publique ;
- La Direction des Collectivités locales ;
- Le Programme National de Développement Local ;
- Le Programme National de Bonne Gouvernance ;
- L'Agence Nationale de la statistique et de la Démographie (ANDS) ;
- La Direction de la Dette et de l'Investissement (MEF) ;
- UNICEF, OMS, UNFPA, PNUD-PAREP, BIT, ONUDI, FENU ;
- Des représentants des partenaires techniques actifs soit dans la ZCO soit dans le même secteur (CTB, AFD, JICA, ACIDI, CE, WSP, région Rhône Alpes) ;
- Des organisations de la société civile partenaires de la composante d'accompagnement : Forum civil, Mouvement citoyen ;
- Lux-Development : le Représentant régional, le responsable de la cellule de coordination de la formulation, expert santé, expert ETFP, chef de mission SEN/923.

Niveau régional :

- Les représentants des Conseils régionaux et des ARD des régions de Matam, de Louga et de Saint-Louis (6) ;
- Les médecins-chefs des régions de Louga, de Saint-Louis et de Matam (3) ;
- Les inspecteurs d'académie des régions de Louga, de Saint-Louis et de Matam (3) ;
- Les inspecteurs de spécialité des régions de Louga, de Saint-Louis et de Matam (2) ;
- Les Directeurs régionaux de l'Hydraulique des régions de Thiès et de Louga (2) ;
- Les Directeurs nationaux et les CTP des projets SEN016 et SEN018 (4).

Les conditions de prise en charge seront les suivantes :

Perdiems des participants	
❖ Résidents de Dakar	10.000 FCFA/personne/jour
❖ Non résidents de Dakar	30.000 FCFA/personne/jour
Appui au transport des participants	
❖ Forfait	50 FCFA/km/personne

V. CHRONOGRAMME

Horaires	Activités	Intervenants
8h30 – 9h	Accueil et mise en place	
9h – 9h15	Cérémonie d'ouverture	Mamour Ousmane BA, DCEF Marc FRANCK, MCL Igor WAJNZSTOK, LD
9h15 – 9h30	Présentation des objectifs de l'atelier et du processus de formulation	Yann NACHTMAN, cellule de coordination
9h30– 9h45	Intermède sur l'ETFP - insertion	
9h45 – 10h	Présentation du processus de formulation et de la proposition de logique d'intervention du programme ETFP insertion SEN924	METFP (DPRH)
10h – 10h15	Présentation des interventions dans le domaine de l'« insertion » mises en œuvre par les agences onusiennes	BIT, ONUDI et/ou PNUD/PAREP (à confirmer)

Horaires	Activités	Intervenants
10h15 – 10h45	Discussions sur le programme SEN924	Modérateur : METFP
10h45 – 11h	Pause café	
11h – 11h15	Intermède sur la santé	
11h15 – 11h30	Présentation du processus de formulation et de la proposition de logique d'intervention du programme santé de base SEN925	MSPM (CAS/PNDS)
11h30 – 11h45	Présentation des interventions dans le domaine de la santé mises en œuvre par les agences onusiennes	UNICEF, UNFPA (à confirmer)
11h45 – 12h30	Discussions sur le programme SEN925	Modérateur : MSPM
12h30 – 14h30	Pause déjeuner	
14h30 - 14h45	Intermède sur l'eau et l'assainissement	
14h45-15h	Présentation du processus de formulation et de la proposition de logique d'intervention du programme santé de base SEN926	Alassane Taïrou NDIAYE, DHR
15h-15h30	Discussions sur le programme SEN926	Modérateur : Alassane Taïrou NDIAYE, DHR
15h30 – 15h45	Intermède sur la gouvernance	
15h45-16h	Présentation du processus de formulation et de la proposition de logique d'intervention de la composante d'accompagnement SEN923	Yann NACHTMAN
16h – 16h15	Présentation de l'intervention du FENU dans le domaine du développement local	Boubacar FALL, FENU
16h15 – 16h30	Présentation du système de suivi des programmes et projets de lutte contre la pauvreté	Ibrahima FALL, expert national principal PAREP
16h30 – 16h45	Présentation d'une proposition de dispositif organisationnel	Igor WAJNZSTOK, Représentant régional de Lux-Development
16h45 – 17h 15	Discussions sur la proposition de dispositif organisationnel	Modérateur : Igor WAJNZSTOK, Représentant régional de Lux-Development
17h 15 - 17h30	Synthèse et clôture	DCEF, MCL